

Exigences prudentielles de publication

Selon circulaire FINMA 2016/1 "Publication - banques"

Tableau KM1: Chiffres-clés essentiels réglementaires (en milliers de CHF)

T = 31.12.2020		a T	e T-1
Fonds propres pris en compte (CHF)			
1	Fonds propres de base durs (CET1)	73 821	62 268
1a	Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		
2	Fonds propres de base (T1)	73 821	62 268
2a	Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		
3	Fonds propres totaux	73 821	62 268
3a	Fonds propres totaux, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		
Positions pondérées en fonction des risques (RWA) (CHF)			
4	RWA	491 638	400 664
4a	Exigences minimales de fonds propres (CHF)	39 331	32 053
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)			
5	Ratio CET1 (%)	15.0%	15.54%
5a	Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)		
6	Ratio de fonds propres de base (%)	15.0%	15.54%
6a	Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues(%)		
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	15.0%	15.54%
7a	Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues (%)		
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2.50%	2.50%
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	0%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	0%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2.50%	2.50%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	7.0%	7.54%

Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)

12a(l)	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2.5%	2.5%
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0%	0%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7%	7%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8.5%	8.5%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10.5%	10.5%

Ratio de levier Bâle III

13	Engagement global (CHF)	1 463 574	1 503 590
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5%	0.04
14a	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues		

Ratio de liquidités (LCR)

15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	484 864	484 864
16	Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	102 576	102 576
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	472.69%	472.69%

Ratio de financement (NSFR) (2)

18	Refinancement disponible stable (en CHF)	966 946	966 946
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	385 210	385 210
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	251.02%	251.02%

Tableau OV1 : Aperçu des positions pondérées par le risque (en milliers de CHF)

Date de reporting : 31.12.2020		a	b	c	
		RWA (16)	RWA (17)	Fonds propres minimaux (18)	Déviati on du RWA
		Période de référence	Période précédant	Période de référence	en %
1	Risque de crédit (19)	212 641	156 500	17 011	35.87%
20	Risque de marché	68 963	79 088	5 517	-12.80%
24	Risque opérationnel	88 420	72 100	7 074	22.64%
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montants soumis à pondération de 250 %) (20)					
25					0.00%
27	Total (1 + 20 + 24 + 25)	370 024	307 688	29 602	20.26%

Tableau LIQA : Gestion du risque de liquidité

Ratio de liquidité à court terme - LCR - exigences quantitatives

	déc.2019	mai.2020	sept.2020	déc.2020
Ratio LCR individuel	468%	436%	348%	347%
Ratio LCR Consolidé	473%	437%	349%	348%
Minimum LCR FINMA	100%	100%	100%	100%
Minimum LCR Banque	120%	120%	120%	120%

Ratio de liquidité à court terme - Stress test - exigences qualitatives

Dans le scénario retenus par le COMEX, les 'Stress Test' du LCR	347%	Conditions du Stress test
Taux scénario sans crise	/	/
Taux scénario de crise	286%	• retrait massif de dépôts clients (10%) • tirage maximal sur les lignes de crédits accordées (100%) • Apport urgent de liquidité pour notre filiale Primorska (3 Mios) • Obtention d'une nouvelle émission faisant appel à un apport massif de liquidité (20 Mios)
Taux avec mesures correctives engagées	302%	En période de crise les mesures prises seraient les suivantes : • Réduction des nouvelles émissions faisant appel à un apport massif de liquidité (2 Mios) • Annulation du tirage maximal sur les lignes de crédits accordées

Les 'Stresstests' ont été effectués avec le logiciel ReportGenerator de BearingPoint, utilisé par une grande majorité d'établissements bancaires en Suisse. Les tests sont effectués en fréquence trimestrielle. Dans une situation le nécessitant, la production peut-être immédiate.

La gestion de la liquidité vise à générer une position de liquidité solide, permettant à la banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement. La banque se prémunit contre une crise de liquidité en diversifiant ses sources de refinancement. Tous les flux de trésorerie importants ainsi que la disponibilité de sûretés de première qualité pouvant être utilisées pour se procurer des liquidités supplémentaires sont régulièrement vérifiés. Un reporting interne en matière de liquidité incluant le stress test est présenté trimestriellement au conseil d'administration.

Tableau CR1 : Risques de crédit : qualité de crédit des actifs (en milliers de CHF)

31.12.2020				
	a	b	c	d
	Valeurs comptables brutes des (1)		Corrections de	Valeurs nettes (a +
	Positions en	Positions pas en	valeur/ amortissements (2)	b - c)
	défaut (3)	défaut		
1 Créances (sans les titres de dette)	13 431	472 737	12 781	473 387
2 Titres de dette		1 050 275		1 050 275
3 Expositions hors bilan		28 104		28 104
4 TOTAL Période de référence	13 431	1 551 116	12 781	1 551 766
TOTAL Période précédente	13 431	1 421 659	11 324	1 423 766

Tableau CRB: Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit[QUAL/QC / flexible]

(en milliers de CHF)

31.12.2020

Segmentation du risque crédit - Zones Géographiques

	Switzerland	Oceania	North America	Liechtenstein	Latin America	Europe	Caribbean	Asia	Africa	Total
Bilan / Créances:										
Liquidités	131 264		463			31 326				163 054
Créances sur les banques	78 267	3 476	10 235			51 573		4 267	86	147 903
Créances résultant d'opérations de financement de titres										
Créances sur la clientèle	8 083	549	11 413	4	8 705	59 727	6 622	12 862	650	108 615
Créances hypothécaires										
Opérations de négoce	16 909	516	641 373		10 573	439 774		21 086		1130 231
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 811									1 811
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur										
Immobilisations financières						803				803
Comptes de régularisation	2 446									2 446
Participations										
Immobilisations corporelles	41 747									41 747
Valeurs immatérielles										
Autres actifs	69									69
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)										
Capital social non libéré										
Total	280 596	4 541	663 484	4	19 278	583 203	6 622	38 215	736	1596 679

Segmentation du risque crédit - Branches

	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	158 896						4 157	163 054
Créances sur les banques			135 005	12 898				147 903
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	924	619	19 695	46 830	40 547			108 615
Créances hypothécaires								
Opérations de négoce	673 540	88 213	270 110	96 333	2 035			1130 231
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 811							1 811
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières						803		803
Comptes de régularisation							2 446	2 446
Participations								
Immobilisations corporelles							41 747	41 747
Valeurs immatérielles								
Autres actifs							69	69
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)								
Capital social non libéré								
Total	835 171	88 832	424 811	156 060	42 582	803	48 419	1596 679

Segmentation du risque crédit - Échéances

	à vue	Dénonçables	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Echu Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Bilan / Créances:								
Liquidités	163 054							163 054
Créances sur les banques	134 646		13 257					147 903
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle		38 452	54 810	15 353				108 615
Créances hypothécaires								
Opérations de négoce	1130 231							1130 231
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 811							1 811
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								
Immobilisations financières	0		167			636		803
Comptes de régularisation	2 446							2 446
Participations								
Immobilisations corporelles	41 747							41 747
Valeurs immatérielles								
Autres actifs	69							69
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)								
Capital social non libéré								
Total	1474 004	38 452	68 234	15 353		636		1596 679

Méthodes appliquées pour l'identification des créances compromises

Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la banque réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle de détail.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont constitués en couverture des risques identifiés lesquels résultent d'un examen individuel des positions. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont des corrections de valeur pour pertes subies qui ne peuvent pas encore être attribuées à un preneur de crédit distinct. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents le jour du bilan dans un portefeuille de crédits apparemment sain, qui ne deviendront apparents qu'ultérieurement. Leur estimation se base par principe sur des valeurs tirées de l'expérience. Sur la base de l'historique des pertes de la banque la moyenne des taux des pertes pour créances compromises est proche de 0%. Dès lors aucune provision n'a été constituée

Tableau CR3 : Aperçu des techniques d'atténuation du risque

31.12.2020

	a	c	e&g
	Positions sans couverture (7) / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert (8)	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert (11)
Créances (y c. les titres de dette)	1 213 744	63 244	
Opérations hors bilan	4 172	19 870	
TOTAL	1 217 916	83 714	
Dont en défaut			
Année précédente	690 450	108 087	

Aucun changement significatif survenu durant la période de référence.

(7) Soit les valeurs comptables des positions (après déduction des corrections de valeur) qui ne bénéficient pas d'une mesure d'atténuation des risques.

(8) Soit les valeurs comptables des positions (après déduction des corrections de valeur) qui sont couvertes partiellement ou totalement par des des sûretés, sans égard à la portion de la position originale effectivement couverte.

Tableau CCR3 : Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard [QC / fixe]

(en milliers de CHF)

31.12.2020

	a	b	c	d	e	f	g	h	i	
Catégories de positions / pondérations-risque	0%	10%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit (1)	Total année précédente
1 Gouvernements centraux et banques centrales										
2 Banques et négociants en valeurs mobilières			1 065	1 062					2 128	1 954
3 Corporations de droit public et banques multilatérales de développement				3					3	1
4 Entreprises				26		2			29	24
5 Retail						752			752	532
6 Titres de participation										0
7 Autres positions (2)						1 811			1 811	1 634
8										0
9 TOTAL			1 065	1 092		2 565			4 722	4 145
Année précédente			984	979		2 181			4 145	

(1) Montant pertinent pour déterminer les exigences de fonds propres, après application des mesures d'atténuation du risque de crédit

(2) Cette ligne prend en compte les autres actifs (cf. §81 du document de Bâle II, à savoir les positions de titrisation, les positions non soumises au risque de contrepartie et les autres positions) et d'éventuels investissements (participations) dans des entreprises commerciales soumis à une pondération de 1250% (cf. §90 du document de Bâle II, <http://www.bis.org/publ/bcbs189.pdf>).

**Tableau CCR5 : Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés
couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie (en
milliers de CHF)**

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées (1)	Non ségréguées	Ségréguées (1)	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		39				
Liquidités en monnaies étrangères		758				
Créances sur la Confédération						
Créances sur les autres Etats		0				
Créances sur des agences gouvernementales						
Obligations d'entreprises		5				
Titres de participation		306				
Autres sûretés		42				
TOTAL		1 151				
Année précédente						

Aucun changement significatif survenu durant la période de référence.

Tableau IRRBBA : Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour

a	Description de la façon dont la banque définit l'IRBB afin de mesurer et gérer le risque.	La mesure du risque de taux est effectuée avec le logiciel ReportGenerator de BearingPoint et Focus ALM de New Access, utilisé par une grande majorité d'établissements bancaires en Suisse. La banque calcule son exposition sur les fonds propres et les bénéfices en raison des fluctuations des taux d'intérêts.
b	Description des stratégies supérieures de la banque afin de gérer et atténuer l'IRBB. Exemples : surveillance de l'EVE et du NII en relation avec les limites fixées, pratiques de couverture, conduite de tests de stress, évaluation des résultats, rôle de la révision indépendante (dans la mesure où cela ne ressort pas d'une autre description centrale des risques), rôle et pratique de l'ALCO, pratiques de la banque afin d'assurer une validation adéquate du modèle ainsi que des adaptations en temps opportun en cas de conditions de marché changeantes.	La banque identifie, mesure et surveille son risque de taux. Elle établit un rapport interne sur base trimestrielle, fixe des limites et évalue les résultats.
c	Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRBB de la banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRBB.	Calculs effectués sur base trimestrielle. La banque utilise les données effectives.
d	Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus.	Déplacement parallèle vers le haut Déplacement parallèle vers le bas Scénario standard (iii) «pentification de la courbe» Scénario standard (iii) «aplatissement de la courbe» Standard (v) «hausse des taux courts» Standard (vi) «baisse des taux courts»

e	Lorsque les hypothèses de modélisation de la banque utilisés dans le système de mesure interne du risque de taux (soit la mesure EVE, générée par la banque pour un but autre que la publication, par ex. afin d'évaluer la résistance au risque) diffèrent sensiblement des hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBBI (cf. description sur le tableau IRRBBI), la banque doit décrire ces hypothèses et indiquer quel est leur résultat ainsi que le bien-fondé de telles hypothèses (par ex. données historiques, analyses publiées, évaluations du management et analyses).	Les hypothèses de modélisation de la banque utilisées sont celles prévues pour la publication dans le tableau IRRBBI
---	--	--

f	Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif.	Utilisation de données effectives et conformes aux prescriptions comptables.
---	---	--

g	Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer ΔEVE et ΔNII dans le tableau IRRBBI et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBAI, selon la répartition suivante :
---	--

1	Modification de la valeur actuelle des fonds propres (ΔEVE)	Détermination des flux de paiement : prise en compte des marges de taux et des autres composantes	Pas de prise en compte des marges de taux et autres composantes
2		Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiement mises en œuvre	Mapping des paiements en fonction des dates de remboursement du principal, révision du taux d'intérêt, versements d'intérêts.
3		Taux d'escompte : description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation	Interpolation des taux du marché
4	Modification des revenus attendus (ΔNII)	Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs	Le delta NII est calculé avec l'hypothèse d'un bilan constant.

5	Positions variables	Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables	Utilisation des clés de réplifications
6	Positions comportant des options de remboursement anticipées liées à des comportements	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
7	Placements à terme	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
8	Options de taux automatiques	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements	NON APPLICABLE
9	Positions en dérivés	Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires	Pas de positions sur dérivés de taux
10	Autres hypothèses	Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBAI et IRRBBI, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux	NON APPLICABLE

Tableau IRRBBA1 : Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux [QC / fixe]

(in l'000 CHF)	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie						
Créances sur les banques	108 796	0	108 796	0.08		
Créances sur la clientèle	100 045	3 319	96 726	0.27	0.71	
Hypothèques du marché monétaire						
Hypothèques à taux fixes						
Immobilisations financières						
Autres créances						
Créances découlant de dérivés de taux						
Engagements envers les banques						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	7 118		7 118		0.29	
Obligations de caisse						
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage						
Autres engagements						
Engagements résultant de dérivés de taux						
Date de redéfinition du taux non définie						
Créances sur les banques	102 929	12 935	89 994	0.08	0.08	
Créances sur la clientèle	25 674	2 036	23 639	0.22	0.22	
Créances hypothécaires à taux variables						
Autres créances à vue						
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	1 474 959	102 765	1 372 194	0.08	0.08	
Autres engagements à vue	80 939	79 527	1 412	1.04	1.04	
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)						
Total						

Tableau IRRBB1 : Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur

Période	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	T	T-1	T	T-1
Hausse parallèle		1 725	-23 169	-14 980
Baisse parallèle	-1 994	-1 728	22 753	14 723
Choc dit steepener (1)	-1 751	-1 506		
Choc dit flattener (2)	2 159	1 858		
Hausse des taux à court terme	2 708	2 334		
Baisse des taux à court terme	-2 712	-2 342		
Maximum	2 712	2 334	23 169	14 980
Période	T		T-1	
Fonds propres de base (Tier 1)				

Commentaire sur l'importance des valeurs exposées. La matérialité des valeurs publiées ainsi que tous les changements significatifs survenus depuis la précédente période sous revue doivent être explicités.

- (1) Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.
- (2) Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

Tableau ORA : Risques opérationnels indications générales

			2020	2019
Cm. 7.1	Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	8 915	7 074

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de compliance porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Le Conseil d'administration vérifie chaque année la politique de gestion des risques opérationnels. Pour ce qui est des processus, de la sécurité de l'information, des systèmes de contrôle et de la formation, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage. Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.

